

## COMPTE DE RESULTAT

CHARGES (TTC)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (TTC)	Exercice N net	Exercice N-1 net
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Achats	216	317	Cotisations	7 133	8 457
Autres charges externes	7 628	6 952	Subventions	6 539	6 539
Autres services extérieurs	9 588	5 955	Autres produits		119
Impôts, taxes et versements assimilés			Tranferts de charges		
Charges de personnel	1 639	1 714	Reprise des amortissements et provisions		
Autres charges	3 095	3 353	<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>13 672</b>	<b>15 115</b>
Dotation aux amortissements et provisions	616	616			
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>22 782</b>	<b>18 906</b>			
<b>Charges financières (II)</b>			<b>Produits financiers (II)</b>	<b>3</b>	<b>294</b>
<b>Charges exceptionnelles (III)</b>		<b>64</b>	<b>Produits exceptionnels (III)</b>		<b>810</b>
<b>Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)</b>			<b>Contributions de financement - Report non utilisé des exercices antérieurs (IV)</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV)</b>	<b>22 782</b>	<b>18 970</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)</b>	<b>13 675</b>	<b>16 219</b>
<b>Solde créditeur : excédent</b>			<b>Solde débiteur : déficit</b>	<b>9 107</b>	<b>2 751</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 782</b>	<b>18 970</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 782</b>	<b>18 970</b>

## BILAN AVANT REPARTITION

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
<b>Actif immobilisé :</b>					Fonds syndicaux	22 983	22 983
Actif incorporel					Réserves		
Actif corporel	3 079	1 481	1 598	2 214	Report à nouveau	(2 751)	(2 751)
Actif financier	500		500	500	Résultat de l'exercice	(9 107)	
<b>TOTAL I</b>	<b>3 579</b>	<b>1 481</b>	<b>2 098</b>	<b>2 714</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>11 125</b>	<b>20 232</b>
<b>Actif circulant :</b>					<b>Provisions (II)</b>		
Stocks et fournitures					<b>Fonds dédiés (III)</b>		
Créances					Dettes financières		
<b>TOTAL II</b>					Dettes diverses	96	129
<b>Disponibilités (III)</b>	<b>9 124</b>		<b>9 124</b>	<b>17 648</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>96</b>	<b>129</b>
<b>Comptes de régularisation (IV)</b>					<b>Comptes de régularisation (V)</b>		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>12 703</b>	<b>1 481</b>	<b>11 221</b>	<b>20 361</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>11 221</b>	<b>20 361</b>

## ANNEXE COMPTABLE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2015 dont le total est de 11 221 €  
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 9 107 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015 .

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers du syndicat qui comprennent également le bilan et le compte de résultat.

N°	Information	Page
1	Faits majeurs de l'exercice	2
2	Règles et méthodes comptables	2
3	Tableau des immobilisations	3
4	Tableau des amortissements	3
5	Etat des créances	4
6	Tableau des provisions pour risques et charges	4
7	Etat des dettes	4
8	Tableau des ressources	5
9	Effectifs	5
10	Contributions volontaires en nature	5

## 1 - Faits majeurs de l'exercice

Néant

## 2 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon les principes du règlement 99-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions	20 ans
- Agencements et installations générales	10 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	5 ans
- Concessions et logiciels	3 ans
- Matériel informatique	3 ans

La variation des immobilisations au cours de l'exercice est :

### 3 - Tableau des immobilisations

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Début d'exercice	Acquisitions	Sorties	Fin d'exercice
-Logiciels, licences, site internet <b>Total immobilisations incorporelles</b>				
- Installations générales, agencement - Matériel de transport - Matériel de bureau - Matériel informatique - Mobilier <b>Total immobilisations corporelles</b>	3 079 <b>3 079</b>			3 079 <b>3 079</b>
- Participations - Dépôts et cautionnements - Prêts <b>Total immobilisations financières</b>	500 <b>500</b>			500 <b>500</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 579</b>			<b>3 579</b>

### 4 - Tableau des amortissements

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amort. début d'exercice	Dotation de l'exercice	Diminution ou reprise	Amort. fin d'exercice
-Logiciels, licences, site internet <b>Total immobilisations incorporelles</b>				
-Installations générales, agencement -Matériel de transport -Matériel de bureau et informatique -Mobilier <b>Total immobilisations corporelles</b>	866 <b>866</b>	616 <b>616</b>		1 481 <b>1 481</b>
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS</b>	<b>866</b>	<b>616</b>		<b>1 481</b>

## 5 - Etat des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an.

Créances	Brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres	500	500	
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>500</b>	<b>500</b>	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

## 6 - Tableau des provisions pour risques et charges

Le syndicat n'a pas de provisions pour risques et charges.

## 7 - Etat des dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

L'ensemble des dettes a une échéance à moins d'un an.

Dettes	Brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à moins 1 an	Echéance à plus d'1 an	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts (2) obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
<i>Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts (2) et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	96	96		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>96</b>	<b>96</b>		

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice

## 8 - Tableau de détermination des ressources annuelles

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail,

le détail des ressources est le suivant :

<b>RESSOURCES DE L'ANNEE</b>	
Cotisations reçues	7 133
- Reversements de cotisations	-3 095
Subventions reçues	6 539
Autres produits d'exploitation	
Produits financiers	3
Produits exceptionnels	
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>10 580</b>

### Fait générateur retenu des cotisations

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation.

Le règlement du reversement à la fédération peut intervenir jusqu'au 25 janvier de l'année N+1 au plus tard.

## 9 - Effectif moyen salarié

<b>Effectifs</b>	<b>31/12/2015</b>		<b>31/12/2014</b>	
	<b>Temps plein</b>	<b>Temps partiel</b>	<b>Temps plein</b>	<b>Temps partiel</b>
Personnel administratif		1		1
Permanent syndical				
<b>TOTAL EFFECTIFS</b>		<b>1</b>		<b>1</b>

## 10- Contributions volontaires en nature

Conformément au règlement du CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009, le syndicat a bénéficié des avantages en nature suivants :

<b>Avantages en nature</b>	<b>Nombre</b>	<b>Unité</b>	<b>Entreprise</b>
* Salariés mis à disposition :			
- Journées d'Absence Syndicale	528	Jours	La Poste
* Droit de tirage d'enveloppes de correspondance :			
- au format F2	2 000	Pièce	La Poste
- au format F3	4 000	Pièce	La Poste

La valorisation de ces avantages en nature n'a pas été possible en l'état des informations dont dispose le syndicat.